



Vous avez RDV dans les prochains jours pour réaliser une carte d'identité ou un passeport.

Votre dossier doit être **complet** le jour du RDV sinon nous serons contraints d'annuler celui-ci.

Au minimum :

- Pré-demande en ligne ou cerfa
- Photo
- Justificatif de domicile
- Ancien titre

Voici les informations complémentaires nécessaires pour compléter votre dossier :

Photo conforme :

- Oreilles et visage dégagés

- Pas de bijoux
- Bouche fermée
- Datant de moins de 6 mois
- Enlever vos lunettes (reflets, montures trop épaisses = refus automatique)

!!! une photo non conforme entraîne un rejet complet du dossier par le service instruction et vous oblige à prendre un nouveau RDV et refaire un nouveau dossier

Justificatif de domicile conforme :

- A votre **NOM** et **PRENOM** (pour vous mesdames)
- De moins de 1 an
- Pas d'échéancier
- Pas d'attestation d'abonnement ou avec QR code
- **Privilégier** l'avis d'imposition ou taxe foncière

Quand vous complétez votre **pré-demande** (en ligne ou en format papier), l'ensemble des renseignements est obligatoire.

Les nom, **prénom(s)**, date et lieu de naissance de vos parents (même décédé) doivent être renseignés.

Pour l'établissement d'une CNI/PASSEPORT d'un mineur, le parent accompagnant doit présenter **une pièce d'identité (original) en cours de validité à son nom et prénom + un justificatif de domicile à son nom et prénom.**

Pour les personnes hébergées ou enfant majeur : **attestation d'hébergement sur l'honneur + justificatif de domicile + pièce d'identité de l'hébergeant (original ou une photocopie lisible).**

En cas de doute, vous pouvez nous contacter pour vérifier votre dossier en amont